



CHUZELLES

Dernière mise à jour : 08 juin 2023

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

### FICHE RÉFLEXE N° 17 : RISQUE ORAGE VIGILANCE ROUGE

#### Le comportement du citoyen

<b>Avant l'évènement : S'organiser et anticiper</b>	S'informer sur le risque, sa fréquence et son importance. Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.
<b>Pendant l'évènement</b>	Se tenir informé de l'évolution de la situation (radio, mairie) et prévoir les gestes essentiels. Dans la mesure du possible, évitez les déplacements. En cas d'obligation de déplacement, soyez prudents et vigilants, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement très dangereuses. N'hésitez pas à vous arrêter dans un lieu sûr. Les promenades en forêts et les sorties en montagne sont particulièrement déconseillées. Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques. Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés. Éloignez-vous et ne touchez pas les structures métalliques (pylônes, grilles, poteaux, clôtures, parapluie, un club de golf, ou des conduites d'eau, etc.). Si vous pratiquez le camping, vérifiez qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent ou d'inondations torrentielles soudaines. En cas de doute, réfugiez-vous, jusqu'à l'annonce d'une amélioration dans un endroit plus sûr. Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins. Si vous êtes dans une zone sensible aux crues torrentielles, prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux.
<b>Après l'évènement</b>	Si vous êtes dans une zone qui a été inondée : <ul style="list-style-type: none"><li>- Aérer et désinfecter les pièces.</li><li>- Chauffer dès que possible et ne rétablir l'électricité que sur installation sèche.</li></ul> S'assurer que l'eau du robinet est potable (mairie). Faire l'inventaire des dommages.
<b>Où s'informer pendant le risque</b>	Écoutez les messages diffusés par les radios ou la télévision : France Bleu Isère (101.8 FM ou 103.9), France Inter (93.5 FM ou 99.8) et France 3.
<b>En savoir plus sur le risque</b>	Consultez les sites suivants : <a href="http://www.vigilance.meteofrance.com">http://www.vigilance.meteofrance.com</a> <a href="http://www.vigicrues.gouv.fr/">http://www.vigicrues.gouv.fr/</a> Pour les conditions de circulation <a href="http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr">http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr</a>